



Ecole de Musique
en Pays de Pévèle

EMPP – Association loi 1901 n° W59004007
Siège social : 58, rue Jean Jaurès 59710 ENNEVELIN
secretariat@emppmusique.fr

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION EMPP

Le lundi 17 octobre 2022 à 20H15

à Cappelle-en-Pévèle (salle paroissiale)

concernant l'exercice 2021-2022, du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

ORDRE DU JOUR

- RAPPORT MORAL, BILAN DE L'ANNEE 2021-2022
- RAPPORT FINANCIER 2021-2022
- PROJET PEDAGOGIQUE
- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU
- QUESTIONS DIVERSES

Un droit de vote est accordé à chaque famille adhérente à l'association, présente ou représentée par le pouvoir ci-joint.



Ecole de Musique
en Pays de Pévèle

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION EMPP
du lundi 17 octobre 2022**

Objet :

**Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de l'association
EMPP du 17 octobre 2022.**

Je soussigné(e) Mme/Mr, adhérent à
l'Ecole de Musique en Pays de Pévèle, dont le siège est 58, Rue Jean Jaurès 59710 Ennevelin
donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/Mr, et demeurant à
..... afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'EMPP qui se
tiendra le lundi 17 octobre 2022 à 20h15 à la salle paroissiale de Cappelle-en-Pévèle.

Elle/Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du
jour.

Fait à le

Signature du mandant :

Signature du mandataire :

*Pour information : « tout membre de l'association peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un
autre membre de l'association. Un membre ne peut détenir plus de deux mandats ».*